© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

mon concubin boit besoin d'aide et de conseil

Par Profil supprimé Postée le 20/02/2012 06:29

> bonjour, j'ai 24 ans je vis avec mon concubin depuis un an, avant d'etre ensemble il prenait de l'héroïne, il a arrété du jour au lendemain mais la remplacé par la consommation d'alcool. cela fait un an qu'il boit, au début il buvait une bouteille d'alcool fort par jour, fin aout il s'est retrouvé en prison pendant 1 mois, il a reçu des soins pour ca mais une fois sorti il a recommencé mais cette fois c'était une bouteille tous les 2 jours. si je vous écrit aujourd'hui c'est que je ne supporte plus cette situation ni son comportement sous l'emprise de l'alcool. Quand je lui en parle il me dit qu'il n'a pas de probleme avec l'alcool, qu'il boit par plaisir. il a été au chomage pendant 3 mois cela fait 3 semaine qu'il a retrouvé du travail, il est en déplacement toute la semaine mais le week end quand il rentre la première chose qu'il fait c'est aller s'acheté une bouteille d'alcool, il boit seul pendant que moi je prend sur moi pour ne pas le contrarier. comment je pourrais l'aider a arréter ou a comprendre que ca bousille tout dans notre vie? car aujourd'hui la seule solution que j'ai serai de le quitter mais je n'en ai pas le courage car je l'aime et cela ne l'aiderai pas non plus

---

Mise en ligne le 20/02/2012

Bonjour,

Le fait que votre concubin ait remplacé ses consommations d'héroïne par celles d'alcool peut indiquer qu'il vit toujours une certaine forme de mal être qu'il essaie de gérer comme il le peut. Reconnaitre qu'il a un problème d'alcool peut prendre du temps, ce qui n'empêche pas d'essayer d'aborder la question de son mal être.

Il s'agit pour cela d'essayer de se saisir d'un moment adapté, où vous le sentez apte à pouvoir discuter. Etant donné qu'il ne souhaite pas aborder le sujet du problème d'alcool, n'hésitez pas à aborder celui de son mal être, en lui expliquant que vous vous inquiétez pour lui, ce qui peut vous amener par la suite à mieux comprendre pourquoi il ne va pas bien, et ainsi envisager avec lui une éventuelle solution.

Face aux difficultés que cela peut représenter pour vous, sachez qu'il existe des centres de soins spécialisés en alcoologie où des professionnels tels que des psychologues et des médecins peuvent vous soutenir et vous conseiller de manière gratuite et confidentielle. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de l'une de ces structures.

En parallèle, sachez que nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe. Nos écoutants restent à votre disposition pour vous soutenir et vous aider.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France : Antenne de Challans

6A rue Owen Chamberlain
85300 CHALLANS

Tél : 02 51 26 52 50
Site web : www.addictions-france.org
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Fermeture à 16h15 les vendredi.
Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h-12h30 et de 13h30 à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : De préférence mercredi ou vendredi pour une consultation sur rendez-vous des jeunes entre 12 et 25 ans, avec ou sans entourage.

Voir la fiche détaillée